

excellents, ce qui rendait les voyages des diplomates faciles et sûrs. Finalement, il fut établi que Québec offrait un environnement enviable du point de vue social, économique et familial. Malgré la défaite de Québec face à New York comme siège des Nations-Unies, la ville était apparue sur la scène internationale comme une destination digne d'intérêt, grâce à son héritage historique, son charme de seule ville fortifiée d'Amérique du Nord, son architecture, moins américaine que n'importe quelle autre ville du sous-continent, et une vue sur le Saint-Laurent à vous couper le souffle. Ironie du sort, alors que Québec avait fini d'acquiescer une reconnaissance internationale à la fin de la première moitié du XX^e siècle, la ville devait encore s'affirmer réellement à l'intérieur comme le patrimoine des Québécois.

LE BERCEAU DE LA CIVILISATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD

Dans ses réflexions bien connues sur les rébellions canadiennes de 1837-1838, Lord Durham préconisait une assimilation du Canada français — sa langue et sa société — à la culture anglaise dominante de l'Amérique britannique. Durham ajoutait que cet avenir était inéluctable pour un peuple qui ne possédait ni littérature ni histoire. Cette assertion relevait plus de l'hyperbole que de la vérité, mais elle n'eut néanmoins que peu de détracteurs. Une des rares critiques de l'époque, cependant, émana de François-Xavier Garneau, de Québec. En réponse au commentaire de Durham, Garneau se mit à collecter des informations historiques qui furent publiées entre 1845 et 1852, sous la forme d'une histoire générale du Canada. Un siècle et demi plus tard, un touriste attentif se promenant dans le Vieux-Québec peut, en un seul, jour en apprendre autant sur l'histoire de la Nouvelle-France qu'en savait Garneau après des décennies de recherche. De nos jours, surtout depuis les années 1960, le Vieux-Québec est devenu le lieu le plus étudié de la province : il a subi une métamorphose et il est devenu « un musée vivant », fait de maisons d'échoppes d'artisans, restaurées ou fabriquées de toutes pièces, et de nombreux musées tirant leur origine du Régime français et dédiés à la commémoration du Vieux-Québec en tant que berceau de la Nouvelle-France et de l'existence persistante d'une Amérique française.

Garneau avait saisi ce qu'impliquait les propos de Durham et compris que quiconque contrôlait le passé d'un peuple contrôlait aussi son avenir. Depuis le début du XIX^e siècle, la place accordée au patrimoine historique français de Québec avait toujours eu une grande importance sentimentale pour les habitants de la ville. L'historien Jean-Marie Lebel écrit sur cette époque que « Le Vieux-Québec



et la Colline parlementaire sont peuplés de personnages de bronze. Des « héros », Champlain, Montcalm et Marie de l'Incarnation, ont même deux statues. M^{gr} de Laval a deux statues et deux gisants ! Dans la façade de l'Hôtel du Parlement, un véritable panthéon national... Champlain, Brébeuf, Marie de l'Incarnation, Talon, Laval, Frontenac, Jolliet et Montcalm. » Néanmoins, saisir totalement cette « puissance de l'histoire » et apprivoiser ses possibles utilisations fut un long processus, et il fallut plus d'un siècle avant que cela ne devienne un élément clé de la Révolution tranquille et que, dans les années 1960-1970, le gouvernement du Québec n'affirme clairement l'unicité de son identité propre canadienne-française.



FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU (1809-1866).

Archives de la Ville de Québec, négatif n° 10189.

Auteur au XIX^e siècle d'une *Histoire du Canada*, une série historique en plusieurs volumes qui donna au Québec sa propre histoire nationale.

De la fondation de la première école d'agriculture à Kamouraska (Québec) par le nationaliste clérical François Pilote en 1859, aux plans de développement de l'industrie lourde de Maurice Duplessis dans les années 1930-1950, les chefs intellectuels du Québec avaient considéré la puissance économique comme le facteur clé de la protection de la culture et de la force politique du Canada français. À la fin des années 1950, à l'heure de l'avènement de la Révolution tranquille et de l'affirmation, pour la province, non seulement d'une force économique, mais aussi de la souveraineté culturelle du peuple canadien-français, on se mit à voir la puissance de l'histoire sous un nouveau jour. L'histoire ne serait plus seulement un luxe de sentiments au bénéfice des touristes visitant la ville. Dans un effort nouveau et concerté, le gouvernement provincial



PHOTOGRAPHIE DE QUÉBEC, VERS 1950.

Bibliothèque de l'Université Laval, Aéro Photo Inc.

On peut y voir quelques indices de la croissance de la ville au tournant du XX^e siècle : à l'avant-plan, les élévateurs du port; au centre, le gratte-ciel Price et le Château Frontenac, joyau touristique de la ville. Jusqu'à ce moment, l'expansion des quartiers résidentiels et d'affaires au nord et à l'ouest du centre-ville est encore très limitée.

L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-QUÉBEC.

Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.



et la ville de Québec commencèrent à se servir de l'histoire comme d'un outil politique important devant servir à la définition des racines et de l'identité culturelle propre du peuple canadien-français. Le Vieux-Québec devait être la pierre angulaire de la promotion de cette nouvelle vision d'une identité distincte, en tant que fait historique « concret ». Le Vieux-Québec — l'endroit où Cartier avait accosté au début du XVI^e siècle pour prendre possession de la vallée du Saint-Laurent au nom du roi de France, où Champlain avait établi la première habitation permanente d'Amérique du Nord en 1608, et où la capitale de la Nouvelle-France, puis du Québec, se tenait fièrement depuis près de 400 ans — s'imposait comme le lieu devant être restauré, re-fabriqué, et re-francisé pour devenir symboliquement « le berceau » de l'Amérique française.

Avant les années 1960, il n'existait aucune législation suffisamment forte pour permettre à la ville de Québec de protéger son patrimoine historique. Les nouvelles constructions, comme l'immeuble Price en 1929, continuaient à menacer ou à détruire d'innombrables édifices historiques. Québec était en train de devenir, ainsi que le faisait remarquer *L'Événement* dans un article du 13 février 1959, une ville semblable à n'importe quelle autre ville du continent. Suite logique des efforts de Wood et Roy, en 1962, la Chambre de commerce suscita une pétition dénonçant cette « défiguration regrettable du plus estimable et précieux des actifs historiques de l'Amérique du Nord ». Heureusement, cette fois, on tint compte de cet appel à la protection du patrimoine, en particulier à cause de l'importance que la Révolution tranquille était en train de donner à l'histoire. Cet effort concerté fut poursuivi par des citoyens, à titre privé, des universitaires et des historiens de l'architecture

comme Gérard Morisset, André Robitaille et le père Georges-Henri Lévesque, pour convaincre la ville et le gouvernement provincial de protéger et de restaurer le Vieux-Québec pour redonner vie à son héritage français d'origine. Finalement, en 1963, l'Assemblée nationale du Québec répondit en adoptant « la *Loi sur les monuments historiques* [qui] reconnaissait le Vieux-Québec comme faisant partie du patrimoine des Québécois ». L'arrondissement historique du Vieux-Québec délimitait un périmètre protégé comprenant les anciens quartiers de la haute et de la basse-ville, agglutinés à l'origine au promontoire du Cap-aux-Diamants. Ces limites partaient à l'est des quais du Saint-Laurent pour atteindre les murs de la haute-ville, couvrant une surface de 135 hectares et englobant environ 3 000 bâtiments, la citadelle et un grand nombre d'immeubles gouvernementaux et universitaires, ainsi que plusieurs institutions religieuses.

La création de l'arrondissement historique marqua le début d'un vaste projet culturel, historique, géogra-